

Chambres d'hôtes Le 42

- [Hébergement et restauration](#)
- [Chambre d'hôte](#)





Coup de coeur

Idéalement situé sur l'itinéraire cyclo-touristique de la Véloscénie reliant Paris au Mont St Michel, ainsi qu'au départ d'un célèbre circuit de randonnée itinérante local, le tour des Collines du Perche (220km proposés en 8 étapes), les chambres du 42 sont également tout à proximité de la gare de Nogent-le-Rotrou (sur la ligne Paris-Montparnasse-Rennes). Carole a d'ailleurs obtenu le label "accueil vélo" et sait offrir un accueil personnalisé et adapté à chacun de ses hôtes.

Carole vous accueille personnellement dans sa grande maison de ville rénovée depuis peu et qui offre trois espaces de couchage à l'étage (7 pers.).

Cette offre d'hébergement se situe à 6 min à pied de la gare de Nogent-le-Rotrou (desservie notamment par la ligne Paris-Montparnasse-Rennes), en centre-ville.

Chaque chambre possède son propre escalier d'accès :

La suite familiale et lumineuse (2+3 places) comprend 2 chambres : une chambre confortable avec un grand lit, une salle de bain (avec baignoire et toilettes), un bureau et un accès au Wifi ; et out à coté, une chambre composée de 2 lits superposés adultes et d'un lit simple. Pour les enfants, ados, ou adultes (lit 120x190), d'un petit bureau, d'une prise ethernet et du Wifi.

La chambre-studio pour 2 personnes (avec kitchenette) : jolie chambre rénovée avec grand lit, bureau, connexion ethernet, wifi, salle d'eau particulière et WC. Frigo, micro ondes, plaque induction, machine à café.

Accès possible à la cour et au jardin.

Places de parking devant la maison et dans le jardin fermé. Garage fermé pour les cyclistes et kit de réparation vélo.

Caractéristiques

1 suite familiale de 5 personnes (avec 2 chambres) et un studio pour 2 personnes



Nous suivre

[Chambres d'hôtes "Le 42"](#)

Contact

FORCIERI Carole

Adresse

Chambres Le 42
42 rue Saint-Hilaire
28400
Nogent-le-Rotrou
[0687022818](tel:0687022818)
forciericarole@gmail.com
Parc

Le Parc naturel régional du Perche a été créé par décret du Premier ministre le 16 janvier 1998.



Nous écrire

Nom

Prénom

Courriel

Courriel

Confirmer l'adresse de courriel

Téléphone

Message

Courriel marqué

CAPTCHA



Quel code est dissimulé dans l'image ? Saisir les caractères affichés dans l'image.

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain ou non afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Envoyer